



Transitions agroécologiques et agricultures paysannes

De l'impératif de transformer les systèmes agricoles et alimentaires

A VSF est engagée depuis de nombreuses années en Afrique, en Asie et en Amérique latine, dans la promotion de l'agroécologie pour augmenter la productivité agricole des exploitations paysannes les plus vulnérables, favoriser la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, améliorer leur résilience aux aléas climatiques tout en préservant les ressources naturelles. Cet engagement part du constat, dans de nombreux contextes, d'une crise des systèmes agraires liée notamment à la pression démographique des hommes et des animaux, qui conduit à l'abandon progressif des modes traditionnels de gestion de la fertilité basés sur certaines pratiques de jachère et d'intégration agriculture-élevage. Or les méthodes d'intensification qui ont été prônées au cours des quarante dernières années s'inspirent majoritairement de la révolution verte. Elles sont encore fondées sur l'artificialisation du milieu et la simplification des systèmes par l'utilisation d'intrants externes de synthèse. Elles coûtent chers et génèrent des dégâts écologiques, économiques et sociaux qui empêchent aujourd'hui leur reproduction et leur durabilité, incluant des risques de santé publique.

Dans de nombreuses régions du monde, les familles paysannes sont ainsi confrontées à des problématiques croissantes de dégradation des terres et de baisse de fertilité des

sols, de réduction de la biodiversité domestique (cultures et animaux) et sauvage, de surcroît aujourd'hui exacerbées par le réchauffement climatique. La dégradation des écosystèmes et des ressources naturelles rend ces familles plus vulnérables à la variabilité et aux extrêmes climatiques, souvent à l'origine d'insécurité et parfois de crises alimentaires. Dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, malgré la relance des politiques de développement agricole par de nombreux États après la crise des prix alimentaires (2007-2008), les efforts ont porté essentiellement sur l'intensification de la production via des subventions aux intrants (engrais, semences améliorées), alors qu'une approche plus systémique, incluant l'appui aux exploitations familiales pour la gestion durable des ressources naturelles et des terroirs, apparaît primordiale pour garantir leur sécurité alimentaire et nutritionnelle^[1] à long terme.

Encore marginale il y a quelques décennies, **l'agroécologie s'impose progressivement à travers les multiples expériences et initiatives prises en premier lieu par la société civile, pour in fine produire, commercialiser et consommer autrement.** Dans son acceptation la plus large d'écologie des systèmes alimentaires, l'intérêt et la pertinence de cette approche sont désormais largement reconnus au sein la communauté scientifique et par les institutions internationales onusiennes comme la FAO et le FIDA ou le CSA (Comité de la sécurité alimentaire mondiale). Ce Comité a lui-même confié à son groupe d'experts de haut niveau (HLPE^[2]) le soin de produire en 2019 un rapport sur l'agroécologie et les autres innovations en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, rapport dont les enseignements et conclusions seront débattus lors du prochain Comité à Rome en octobre 2019.

^[1] Le rapport FAO « Aperçu régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Afrique, 2018 » révèle que la faim en Afrique poursuit sa progression avec 20% de la population africaine sous-alimentée en 2017. Le rapport souligne que l'insécurité et les crises alimentaires sont souvent liées à la variabilité et aux extrêmes climatiques, outre la multiplication des conflits.

^[2] <http://www.fao.org/cfs/cfs-hlpe/fr/>

DES PRATIQUES

Associations et rotations
Fertilisation organique
Conservation des sols, semences et de la biodiversité
Agroforesterie
Contrôle biologique
Ethnovétérinaire

DES CONDITIONS

Accès au foncier et à l'eau
Petite mécanisation
Filières rémunératrices
Services
Des politiques

..... ni instantanée, ni linéaire

TRANSITIONS AGROÉCOLOGIQUES

..... systématique

DES PRINCIPES

Gestion des cycles et flux
Synergies agriculture-élevage
Autonomie
Diversification et résilience
Productivité

PLUSIEURS ÉCHELLES

Parcelles et élevages
Fermes
Terroirs et territoires

1.

Une vision technique, sociale et politique des transitions agroécologiques

Le terme agroécologie que l'on trouve dans la littérature depuis 1928 a fait l'objet de différentes définitions. **Au niveau mondial, la définition dominante est celle donnée par des scientifiques d'Amérique du Nord et du Sud** [Altieri, Gliessman, Caporal, Francis, etc.]. Pour ces auteurs, l'agroécologie résulte de la fusion de deux disciplines scientifiques : l'agronomie et l'écologie. Il s'agit à la fois d'une science et d'un ensemble de pratiques. En tant que science, l'agroécologie est « l'application de la science écologique à l'étude, à la conception et à la gestion d'agroécosystèmes durables », et s'étend dans son acceptation la plus large, à l'écologie des systèmes alimentaires. En tant qu'ensemble de pratiques agricoles et d'élevage, l'agroécologie recherche des moyens d'améliorer les systèmes en imitant les processus naturels, créant ainsi des interactions et synergies biologiques bénéfiques entre les composantes de l'agroécosystème. Elle permet d'obtenir les conditions les plus favorables pour la production végétale et animale, grâce à un recyclage efficient des ressources, notamment la matière organique, l'augmentation des interactions biotiques dans les sols et une gestion durable de leur fertilité.

Les approches se revendiquant de l'agroécologie sont aujourd'hui nombreuses : de l'agriculture durable ou de conservation jusqu'à l'agriculture intégrée ou la révolution « doublement verte ». Or certaines d'entre-elles ne sont pas sans créer une certaine confusion et cachent parfois des conceptions trop limitatives et insuffisamment ambitieuses eu égard à **l'impératif de transformation profonde des systèmes alimentaires**.

Pour AVSF, les transitions agroécologiques reposent en 1^{er} lieu sur le principe de valoriser au maximum les processus et régulations naturelles pour la production végétale et pour l'élevage

plutôt que de dépendre d'intrants externes de synthèse, en cherchant à créer des synergies biologiques bénéfiques entre les composantes de l'agroécosystème, à favoriser le recyclage de la matière organique et des nutriments, **à améliorer l'efficacité de l'usage des ressources** (eau, nutriments). In fine, les transitions agroécologiques poursuivent l'objectif d'**une plus grande productivité des fermes, tant de la terre que du travail, mais aussi de leur plus grande autonomie et résilience** face à des chocs climatiques, économiques ou des risques sanitaires.

De manière concrète, les transitions agroécologiques reposent donc sur la promotion et l'intégration **d'un ensemble de pratiques qui s'appuient sur les expériences et les savoir-faire ancestraux paysans et s'enrichissent d'avancées et innovations scientifiques et techniques**, testées et validées avec les paysans et leurs organisations. Il peut s'agir d'associations, diversifications et rotations de cultures [incluant la réintégration des légumineuses], de pratiques plus poussées d'intégration des systèmes d'agriculture et d'élevage - fertilisation organique, compostage, etc. -, de conservation des eaux, des sols^[3] et des forêts, de contrôle biologique des ravageurs, de maintien et gestion de l'agrobiodiversité, d'agroforesterie, de sélection massale et valorisation de semences paysannes, de pratiques d'éthnovétérinaire. Les transitions agroécologiques reposent donc également sur le développement de complémentarités entre agriculture et élevage et la nécessaire diversification au sein des systèmes de production, pour éviter des « hyperspécialisations » dangereuses tant pour les écosystèmes que pour la gestion des risques par les producteurs des fluctuations des marchés ou des chocs climatiques.

Ce processus complexe et systémique qui caractérise les transitions agroécologiques ne peut être ni instantané, ni linéaire. D'où l'importance du mot « transition », car il ne s'agit pas d'imposer un modèle unique et un paquet technologique « clé en main », mais bien d'adapter à chaque exploitation et territoire des combinaisons de pratiques, en fonction des conditions existantes de l'environnement et des écosystèmes, et de l'état des lieux des systèmes agraires. Pour répondre aux impératifs d'intensification de la production, de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté des familles paysannes sur de nombreux territoires, les transitions agroécologiques n'excluent donc pas le recours à certaines pratiques issues de la révolution verte. Quand bien même l'objectif est bien de limiter voire éliminer in fine l'usage d'intrants de synthèse, elles peuvent supposer l'utilisation d'engrais minéraux en complément d'engrais organiques en vue de restaurer la fertilité de sols carencés, ou l'utilisation de certains intrants chimiques limités aux seuls produits homologués déjà présents et peu dangereux pour la santé, lorsque

^[3] L'agriculture de conservation, en tant que système cultural favorisant une perturbation mécanique minimale des sols, le maintien d'une couverture permanente du sol (plantes de couverture, agroforesterie, etc.), et la diversification des espèces végétales [définition FAO, <http://www.fao.org/conservation-agriculture/fr/>], peut être considérée comme une application de l'agroécologie. Cependant, le semis direct [technique emblématique de l'agriculture de conservation] s'il est associé à un usage régulier d'herbicide en traitement de préparation du sol, s'écarte des principes de l'agroécologie, compte tenu des effets négatifs des matières actives actuellement disponibles (glyphosate en particulier) sur les microorganismes du sol, la faune, la flore et la santé humaine.

n'existent pas encore de pratiques alternatives fiables et à la portée des agriculteurs. Dans ce contexte, l'agriculture biologique certifiée est partie intégrante de l'agroécologie, qui permet de limiter l'usage d'intrants externes de synthèse et, pour les paysans, de gagner en autonomie, tout en bénéficiant de marchés dédiés. Elle constitue une voie possible dans la transition agroécologique, sous réserve d'aller plus loin eu égard aux principes qui caractérisent cette dernière tels que la diversification et la recherche de synergies entre agriculture et élevage, la relocalisation des filières et le développement des marchés locaux chaque fois que possible, etc.

Par ailleurs, les transitions agroécologiques supposent **d'agir sur les conditions de développement de l'agroécologie, et ce à différentes échelles** : fermes, territoires, filières amont et aval de la production. **L'accès sécurisé des producteurs à la terre à l'eau** est la première de ces conditions. Il s'agit aussi de créer les conditions d'accès des paysans **à des services en amont de la production** : crédit, semences, intrants organiques, petite mécanisation, infrastructures, services vétérinaires de proximité, etc. En aval, il s'agit de faciliter aux organisations paysannes la transformation et la commercialisation des récoltes et produits animaux, le recours à des systèmes de certification adaptés et l'information sur les marchés, pour qu'elles valorisent ces productions sur des **filières transparentes et rémunératrices** et des marchés tant locaux qu'internationaux. Que ce soit avec des certifications internationalement reconnues ou des systèmes de garanties participatives, moins coûteux, il s'agit de développer les filières courtes et consolider des marchés locaux, développer des accords entre organisations paysannes et la grande distribution urbaine ou des entreprises de transformation sur la base de contrats justes et transparents, ou encore mettre en relation ces organisations avec des marchés de qualité et différenciés à l'export grâce par exemple, aux filières de produits biologiques et équitables.

Soutenir les transitions agroécologiques implique donc **une mise en cohérence et une nécessaire évolution des politiques publiques**, notamment locales et nationales, pour assurer aux familles paysannes des conditions favorables à ces transitions et faciliter la régulation entre tous les acteurs impliqués, publics et privés : depuis la sécurisation de l'accès au foncier et la réforme des modalités et du contenu du conseil technique aux producteurs, jusqu'aux modalités d'aménagement du territoire ou encore de réorganisation des filières et de protection de certains marchés. **Les transitions agroécologiques impliquent bien in fine une transformation profonde des systèmes alimentaires dans leur ensemble**, qui ne peut se faire sans une **réflexion collective sur les territoires avec les différentes parties prenantes** : organisations paysannes, collectivités locales, représentants de l'État et services publics, autres acteurs économiques et entreprises, consommateurs.

2.

Agir à différentes échelles pour accompagner les transitions agroécologiques

L'accompagnement des acteurs d'un territoire dans la transition agroécologique, suppose **l'identification et l'expérimentation de pratiques** au plus proche des contraintes observées et exprimés par les paysans dans leurs systèmes de culture et d'élevage. Pour ce faire, AVSF renforce des dispositifs d'appui et d'apprentissage des producteurs, par exemple par des champ-écoles d'expérimentation participative : ils permettent aux paysans, regroupés dans une parcelle collective, d'interroger leurs pratiques et d'expérimenter ensemble des tech-



niques agroécologiques pour parvenir à des solutions adaptées localement ; ils permettent également d'impulser des dynamiques d'échanges et innovation dans les villages.

Ces actions d'échange et apprentissage technique s'accompagnent d'actions complémentaires à différentes échelles pour d'une part, faciliter l'intégration de ces pratiques dans les systèmes de production, d'autre part assurer la durabilité de ces transitions par la transformation des systèmes alimentaires :

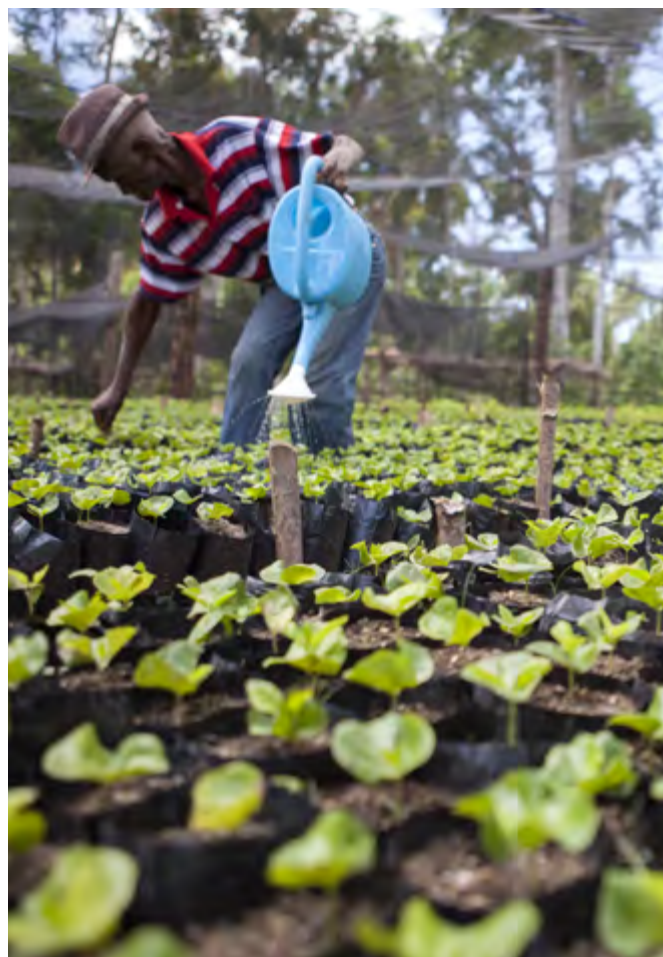
→ **Promouvoir la concertation entre usagers à l'échelle des territoires villageois et communaux pour une gestion durable, collective et apaisée des ressources naturelles** : il peut s'agir au niveau d'un terroir villageois cultivé ou pastoral, de réaliser des zonages en utilisant la cartographie participative pour identifier les terroirs, hiérarchiser les problèmes et mobiliser in fine les populations (élus, autorités, éleveurs, agriculteurs, opérateurs économiques, ...) pour l'aménagement de ces espaces : mise en cultures, en pâturages ou en défens, choix d'investissements, redéfinition des droits et obligations de gestion collective des ressources partagées, articulation des acteurs sur les filières.

→ **Faciliter la concertation entre collectivités locales, organisations paysannes et tous les acteurs publics et privés impliqués pour concevoir l'aménagement du territoire**, faire le choix d'investissements sur les infrastructures les plus indispensables, promouvoir le développement de services et d'entreprises en son sein, enfin réorganiser les marchés et les filières et l'organisation du système alimentaire dans son ensemble.

→ **Faciliter l'accès à la petite mécanisation, l'équipement et des intrants adaptés à l'échelle des fermes et des organisations paysannes** : l'accès à l'équipement (charrettes, araires, kassines, etc.), à des petites infrastructures (fosses fumières, parcs à bétail, etc.) ou des intrants spécifiques (semences et plants, biopesticides) facilite ou renforce les pratiques agroécologiques de transport et recyclage de la matière organique, de diversification et associations de cultures, de transport du matériel pour les cordons pierreux, des plants pour les reboisements, etc.

→ **Soutenir les systèmes d'élevage** : appui au pastoralisme et la gestion et valorisation de pâturages naturels sur des espaces souvent impropres à l'agriculture, mise en place de services vétérinaires de proximité, récupération et maintien de pratiques ethnovétérinaires pour pallier à l'accès limité aux produits conventionnels (longues distances, conditions inadéquates de transport et chaîne du froid, coût, qualité, ...), appui au petit élevage (bovins, petits ruminants, aviculture, ânes) pour faciliter la transition agroécologique (matière organique et traction animale) et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les revenus des femmes et des jeunes par des activités de faible pénibilité.

→ **Développer des filières permettant de mieux valoriser les produits issus de l'agroécologie et renforcer le poids des organisations paysannes sur les marchés, soient-ils locaux** (renforcement des marchés traditionnels, promotion de circuits courts en zones urbaines, accords avec la grande distribution urbaine ou des entreprises locales de transformation avec des contrats justes et transparents) ou à l'export (mise en relations d'organisations paysannes sur des marchés de qualité et différenciés grâce par exemple, aux filières de produits biologiques et équitables).



3.

Un enjeu : démontrer les performances des transitions agroécologiques pour mieux convaincre

Promouvoir de telles transitions à des échelles de territoires significatives, suppose aussi de mieux **faire connaître et reconnaître les performances de l'agroécologie aux politiques et décideurs pour faire évoluer les politiques publiques**, et de soutenir parallèlement les organisations de producteurs, leurs réseaux, les initiatives citoyennes et les collectivités engagées en faveur de l'agroécologie et de la transformation des systèmes alimentaires.

Créé par AVSF en 2017 avec les ONG Agrisud, CARI et GRET, le Groupe de travail sur les transitions agroécologiques (GTAE) s'est fixé pour objectif de mesurer et diffuser les résultats, les effets et les performances de l'agroécologie, par des travaux menés en alliance avec la recherche du Sud, notamment africaine et française (Cirad, IRD et AgroParisTech). Ses travaux visent à permettre aux acteurs du développement de mieux évaluer les résultats et effets de leurs interventions en agroécologie, à créer des références sur les performances économiques, sociales et environnementales de l'agroécologie, d'identifier les conditions propices à son essor afin de disposer in fine d'arguments solides et objectifs auprès des bailleurs et décideurs en faveur du soutien et de la promotion des pratiques et systèmes agroécologiques.

Des recommandations à l'attention des pouvoirs publics en faveur des transitions agroécologiques

- **Orienter les financements vers la transition agroécologique et les familles paysannes :** les financements publics et privés alloués à l'agriculture doivent être réorientés vers l'appui aux transitions agroécologiques des systèmes agricoles, et en tout 1^{er} lieu des familles paysannes. Les politiques publiques doivent avant tout leur permettre un meilleur accès au foncier, à l'eau et aux semences paysannes, mais aussi faciliter l'acquisition de moyens de production comme le matériel agricole, les engrais organiques, qui sont des leviers importants pour la transition agroécologique. Les financements climat pour l'adaptation et la biodiversité par exemple, doivent être accrus et orientés vers les familles paysannes : en 2016, ils ne représentaient qu'à peine la moitié des financements climats totaux, dont moins de 3,6% sont allouées aux petits producteurs.
- **Territorialiser les systèmes alimentaires,** en soutenant les initiatives locales de développement économique (renforcement des organisations de producteurs, coopératives...), et en privilégiant tant la mise en place de nouvelles filières d'approvisionnement en intrants organiques que la valorisation des produits agroécologiques par la mise en relations d'organisations paysannes sur des marchés de qualité et différenciés locaux et régionaux (produits certifiés par des systèmes de garantie participative, par ex. ou produits biologiques et équitables, accords contractuels entre organisations paysannes et entreprises sur la base de contrats justes et transparents).
- **Créer un environnement économique favorable pour faciliter la mise à l'échelle de l'agroécologie paysanne, en limitant la concurrence liée à certains produits importés à bas prix sur les marchés locaux et nationaux et en favorisant l'insertion des organisations paysannes sur des marchés internationaux de qualité et différenciés** (produits certifiés, biologiques et équitables).
- **Transformer la gouvernance des territoires, des filières et des systèmes alimentaires :** les transitions agroécologiques sont indissociables du respect des droits et du renforcement du pouvoir d'agir et de la valorisation des savoirs des populations. Elles s'inscrivent dans une approche par les droits, que les pouvoirs publics doivent promouvoir et faire respecter : droit à l'alimentation, Déclaration des droits des paysans, directives et recommandations du Comité pour la sécurité alimentaire mondiale des Nations Unies.... Mais aussi organiser ou réguler les relations et interactions entre les multiples acteurs de la gouvernance des territoires, des filières et des systèmes alimentaires : organisation de producteurs, TPE et PME, industries, collectivités, services de l'Etat, consommateurs.
- **Sur toutes les filières locales, régionales ou d'export, réglementer et assurer l'encadrement et le contrôle de l'agriculture sous contrat** pour veiller au respect des droits des paysans impliqués et à des relations commerciales équilibrées et justes.
- **Encourager le montage de dispositif de recherche-action en partenariat (recherche, organisations de producteurs, autres acteurs du développement)** piloté par les producteurs et leurs organisations afin de mieux prendre en compte les pratiques, savoir-faire, et les dynamiques existantes pour accompagner la transition agroécologique.
- **Favoriser l'émergence de formations professionnelles, de filières d'études et diplômes spécifiques en matière d'agroécologie** dans les différents dispositifs de formation agricole et rurale existant (centre de formation et dispositifs d'appui-conseil portés par des organisations de producteurs, établissement de formation technique et professionnelle agricole, formation supérieure en agriculture et vétérinaire).
- **Encourager le développement de dispositifs et plateformes favorisant les échanges d'expériences et la mise en réseau des connaissances pratiques et références sur l'agroécologie,** non seulement entre producteurs, mais aussi entre l'ensemble des acteurs (recherche et enseignement, consommateurs, entreprises privés, collectivités, etc.) engagés dans les transitions agroécologiques.
- **Encourager le développement de dispositifs numériques d'accès à l'information des producteurs et productrices :** pratiques, approvisionnement en intrants organiques, informations sur les certifications, informations sur les marchés et les prix.

Quelques références

PROJET ALLIALLPA

→ Agroécologie et circuits courts en Équateur

Appui à 320 familles paysannes du système d'irrigation Pillaro pour la transition agroécologique, la transformation et la commercialisation des produits en circuits courts et contribution parallèle à l'amélioration des dispositifs de formation supérieure et de politiques publiques.

PROJET IXIL

→ Défense du territoire indigène Ixil au Guatemala

Soutien à l'organisation communautaire et à la formation et participation de plus de 800 jeunes pour le développement économique du territoire des Peuples Indiens Ixil.

PROJET AGROECOLOGIE LENCA HONDURAS

→ Production agroécologique pour les femmes et les jeunes Lenca au Honduras

Renforcement des compétences de 1000 familles Lenca (au moins 400 jeunes et 400 femmes) en production et vente de produits agroécologiques, appui à la création d'initiatives entrepreneuriales par les jeunes et femmes pour la commercialisation et incidence sur les politiques publiques locales et nationales (Départements Intibuca et La Paz).

PROJET "EGA EGGA" FERLO RÉSILIENCE

→ Pastoralisme et lutte contre la désertification au Nord Sénégal

Restauration de l'écosystème pastoral des terroirs du Ferlo et appui à l'adaptation aux aléas climatique de 2 000 familles d'éleveurs : hydraulique et gestion des ressources pastorales, système d'alerte précoce, implantation d'infrastructures structurantes, promotion du biogaz et d'activités génératrices de revenus.

PROJET MÉCANISATION MALI

→ Petite mécanisation et agroécologie au Mali

Renforcement des Unions de CUMA du Sud et mise en place de nouvelles CUMA permettant l'accès de 100 nouvelles familles à la charrue atelée

PROJET PATAE AFRIQUE DE L'OUEST

→ Transitions Agroécologiques en Afrique de l'Ouest

Soutien à des initiatives concrètes de producteurs et acteurs locaux engagés dans la transition agroécologique au Sénégal, Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Togo, ainsi qu'aux États et collectivités pour favoriser l'identification et la définition de politiques publiques comme levier de cette transition.

Rédaction collective sous la coordination de :

Bertrand Mathieu, Frédéric Apollin, Carline Mainenti.
Avec les contributions de Katia Roesch, Christophe Chauveau, Sophie Barthelon, Philippe Collin, Jean-Michel Thomas.



Ressources bibliographiques

→ **Texte de référence** « Agroécologie et agriculture durable : le positionnement d'AVSF », AVSF, 2011

→ **Document** « Répondre aux défis du XXI^e siècle avec l'agroécologie : pourquoi et comment ? », Coordination Sud, Gret-AVSF, 2013

→ **Fiche** « Les expériences innovantes d'AVSF : Agroécologie et circuits courts en Equateur », AVSF, 2013

→ **Fiche** « Les expériences innovantes d'AVSF : Du conseil en agroécologie à Madagascar », AVSF, 2013

→ **Fiche** « Les expériences innovantes d'AVSF : Des champs-école pour l'agroécologie au Togo », AVSF, 2016

→ **Document méthodologique** « Agroécologie : méthodes pour évaluer ses conditions de développement et ses effets », GTAE – AVSF, Agrisud, CARI, Gret, 2018

→ **Document de capitalisation** « Agroécologie : capitalisation d'expériences en Afrique de l'Ouest : facteurs favorables et limitants au développement de pratiques agroécologiques ; évaluation des effets socio-économiques et agro-environnementaux », Levard L., Mathieu B., GTAE – AVSF, Gret, Agrisud, CARI, Gret, 2018 – CEDEAO- AFD

→ **Dossier de campagne** « Les victoires d'AVSF au service de l'agriculture paysanne et de l'agroécologie », AVSF 2018

→ **Guide méthodologique** : « Mémento pour l'évaluation de l'agroécologie, Méthodes pour évaluer ses effets et les conditions de son développement », L. Levard, M. Bertrand, P. Masse (Coordination), GTAE - AVSF, Gret, Agrisud, CARI, Gret -AgroParisTech- CIRAD-IRD, Mars 2019.

Association française de solidarité internationale, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières agit depuis plus de 40 ans avec les communautés et organisations paysannes des pays en développement pour résoudre la question alimentaire. L'association met à leur service les compétences de professionnels de l'agriculture, de l'élevage et de la santé animale : aide technique, financière, formation, accès aux marchés... Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières mène plus de 60 programmes de coopération dans 20 pays d'Amérique Centrale et du Sud, d'Asie et d'Afrique, au côté des sociétés paysannes pour lesquelles l'activité agricole et d'élevage reste un élément fondamental de sécurisation alimentaire et de développement économique et social. AVSF est reconnue d'utilité publique en France.

Siège

14 avenue Berthelot
(bâtiment F bis)
69007 Lyon - France
Tél. +33 [0]4 78 69 79 59

Antenne

45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne Cedex - France

www.avsf.org